

CPe/AD Réf. 63349
Affaire suivie par Direction générale



SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU



uw

Paris, le - 5 FEV. 2019

Objet : Mutualisation et retour gouvernance publique usine privée

Ventilation courrier	
Original à traiter :	Régie Eau (GP)
Copie pour information :	DGS
	06 88/66

Monsieur le Président,

Vous avez engagé une réflexion sur la diversification de vos sources d'approvisionnement en eau potable, notamment pour réduire votre dépendance à votre fournisseur actuel en situation de monopole.

La presse fait état de votre intérêt pour par exemple le raccordement à l'aqueduc d'Eau de Paris, voire la construction d'une usine dédiée à vos besoins sous votre maîtrise d'ouvrage.

Je partage avec vous depuis longtemps l'absolue nécessité de faire enfin évoluer la situation actuelle, héritée de l'histoire : l'absence de gouvernance publique de l'accès à la ressource et de la production d'eau pour une partie de l'Île-de-France.

Il ne s'agit pas de mettre en cause les organisations existantes, comme Eau de Paris ou le SEDIF ou la vôtre, ni de questionner leur mode de gestion, mais de garantir aux autorités publiques un accès maîtrisé, à une alimentation en eau de qualité, en permanence et à un coût optimisé. Les décisions sur ces critères déterminants devraient désormais entièrement relever d'une gouvernance publique.

L'histoire de l'alimentation en eau potable a été construite en grande couronne par SUEZ et VEOLIA, par défaut de regroupement entre une multitude de petites autorités organisatrices. Aujourd'hui encore, près de 3 millions de nos concitoyens y sont alimentés par des usines et des réseaux de transports réputés propriété privée de ces deux groupes.

Le SEDIF promet de dépasser cet anachronisme historique, en partenariat avec l'ensemble des bénéficiaires, pour :

- le retour sous gouvernance publique de toutes les installations privées, selon des modalités à définir en commun, afin d'en maîtriser les décisions essentielles (accès à la ressource, quantité, qualité, prix),
- des capacités d'échanges d'eau réellement collectives entre toutes les installations de production, en réutilisant autant que faire se peut les capacités de transport d'eau existantes, et en les renforçant là où cela sera nécessaire,
- une nouvelle étape dans la sécurisation de l'alimentation en eau potable de notre région capitale, au moment où le changement climatique conduirait à plus de crues, plus intenses et des étiages plus longs et plus sévères. Pour cet enjeu, le SEDIF a lancé avec la Ville de Paris, le SEPG et SMGSEVESC une première étude pour analyser la situation actuelle et prévisible, et identifier le cas échéant les actions communes utiles. Il est prévu d'associer progressivement les autorités organisatrices de grande couronne, comme la vôtre.

Tout en comprenant votre objectif à court terme d'optimisation du coût et de diversification de vos ressources, et compte tenu des capacités de production existantes, permettant déjà de faire face à tous les besoins, je me permets de vous suggérer de situer votre réflexion à un autre niveau, intégrant une vision globale de la situation ci-dessus décrite.

Il devient sans doute désormais possible, en associant les services d'eau de grande couronne devenus moins nombreux et plus importants depuis la loi Notre, de négocier avec SUEZ et VEOLIA pour que les infrastructures privées reviennent sous gouvernance publique, à l'image de ce qu'a fait par exemple en son temps Lille Métropole, ou plus récemment le SEDIF en intégrant complètement à son patrimoine la seule usine qui ne lui appartenait pas, celle d'Arvigny (5 000m³/j).

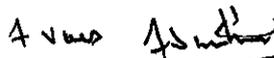
L'Etat tarde à impulser cette coordination pourtant nécessaire, malgré les recommandations de la Chambre régionale et de la Cour des comptes. Je pense donc nécessaire que nous prenions tous ensemble, les initiatives nécessaires dans l'intérêt général et celui de nos usagers, en laissant de côté les différences d'approche politiques, comme cela a toujours été ma règle de conduite comme Président du SEDIF.

Je vous propose de nous rencontrer pour échanger sur cette perspective. Je souhaiterais que nous organisions juste avant ou juste après l'été un « grenelle de l'eau », en Ile-de-France avec les élus responsables des autorités organisatrices des services publics d'eau de la grande zone dite « inter-concentrée » rassemblant plus de 9 millions d'habitants.

A cet égard, le contrat de DSP actuel du SEDIF arrivant à échéance en 2022, le processus de choix du futur mode de gestion s'engage, et de nouveau toutes les options publiques et privées seront évaluées, dans le seul intérêt des usagers.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Le Président,



André SANTINI

Ancien Ministre

Maire d'Issy-les-Moulineaux

Vice-président de la Métropole du Grand Paris

Monsieur Eric BRAIVE

Président

COEUR DE L'ESSONNE AGGLOMERATION

La Maréchaussée - 1 place Saint Exupéry

91704 SAINTE-GENEVIEVES-DES-BOIS